

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Maison des Sciences de l'Homme – Alpes

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Pierre-Mendès-France - Grenoble - UPMF

Université Stendhal - Grenoble 3

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Christine MAILLARD, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Fédération

Nom de la fédération : Maison des Sciences de l'Homme - Alpes

Acronyme de la fédération : MSH-Alpes

Label demandé : USR

N° actuel : USR 3394

Nom du directeur  
(2014-2015) : M. Laurent BEGUE

Nom du porteur de projet  
(2016-2020) : M. Laurent BEGUE

## Membres du comité d'experts

Président : M<sup>me</sup> Christine MAILLARD, Université de Strasbourg

Experts : M. Léandro DE LAJONQUIERE, Université de Caen-Basse Normandie  
M. François VILLA, Université Paris-Diderot

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M<sup>me</sup> TALAIRACH-VIELMAS

## 1 • Introduction

### Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Fondée en 1999, la Maison des Sciences de l'Homme-Alpes était une unité mixte de service (UMS) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2011, date à laquelle elle a obtenu le statut d'unité mixte de service et de recherche (USR 3394), comme un certain nombre d'autres MSH. Elle est intégrée au Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (GIS RNMSH), qui fédère les 22 établissements.

La MSH est localisée à l'Université Pierre Mendès-France, sur l'avenue centrale du campus. Les surfaces qui lui sont affectées sont de 1200 m<sup>2</sup>, le bâtiment a bénéficié d'un prix d'architecture. En l'absence de visite (évaluation sur dossier uniquement), il n'est pas possible de se faire une idée des espaces et de l'organisation de l'activité de recherche, mais à la lecture du dossier on est convaincu de la qualité de cet environnement et du bénéfice qu'il constitue pour la recherche locale. Le bâtiment héberge le personnel affecté, ainsi que les chercheurs et doctorants qui prennent part à l'activité de recherche.

La MSH n'héberge pas d'unités de recherche, mais fonctionne sur le modèle des « hôtels à projets ». En tant que structure fédérative, elle couvre un vaste champ disciplinaire dans les domaines des Littératures, Langues, Sciences Humaines et Sociales : économie, psychologie et neurocognition, politiques publiques, environnement, littératures, histoire, sciences de l'éducation, communication, droits, gestion, linguistique, philosophie, sports, etc. Nombre de ses recherches sont reliées à des problématiques régionales ou déclinées par rapport à elles, en ce qui concerne le domaine alpin. 27 unités de recherches (10 UMR, 1 FRE, 16 EA) sont parties prenantes. À noter que 12 d'entre elles (7 UMR, 1 FRE, 4 EA) étaient engagées dans la Structure Fédérative de Recherche « Santé et Société », qui a vocation à s'intégrer dans le dispositif de la MSH lors du prochain contrat. L'effectif de chacune des entités de recherche n'est pas détaillé, mais le poids des unités associées au champ « Santé et Société » (essentiellement des UMR) est important.

### Equipe de direction

Directeur : M. Laurent BEGUE

Directrice adjointe : M<sup>me</sup> Isabelle COGITORE

### Effectifs propres à la structure

Outre le directeur et la directrice adjointe, les ressources humaines de la structure comptent 8 agents, 3 affectés par l'Université Pierre Mendès-France et 5 par le Centre national de la Recherche Scientifique.

L'organigramme du contrat 2016-2020 reste identique à celui du précédent contrat, malgré l'intégration de la SFR « Santé et Société », qui associe un nombre important d'unités de recherche.

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### Avis global

La structure remplit les missions imparties aux Maisons des Sciences de l'Homme :

- en cherchant à susciter l'interdisciplinarité ;
- en fédérant des unités de recherche autour de projets communs ;
- en contribuant à développer l'identité scientifique du site grenoblois (notamment par les recherches sur le domaine alpin) ;
- en proposant une politique de diffusion des recherches vers la cité, par une série d'actions et de manifestations à destination d'un public élargi.

Les nombreux projets développés au cours du contrat 2011-2015, et ceux prévus pour la période 2016-2020, témoignent d'un grand dynamisme. La MSH joue pleinement son rôle d'incubateur de projets, en se positionnant comme lieu de rencontre des acteurs et de dialogue scientifique. Elle joue également son rôle d'unité de service, en proposant l'accès à diverses fonctionnalités dont certaines sont manifestement innovantes. Ainsi, la plateforme « SCREEN » peut-elle constituer un réel « plus » pour la recherche, mais peut aussi, « dans une région où dominent les sciences dures », comme le souligne le dossier, être la tentation de moduler les recherches dans le champ des Humanités sur les modèles des sciences dites dures (un effet qui peut résulter de l'intégration de SFR « Santé et Société » - où prédominent des UR de psychologie, dont le modèle est davantage celui des Sciences du vivant que celui des Humanités).

### Points forts et opportunités

L'intégration de la structure sur le site grenoblois est bonne et bénéficie du soutien des tutelles (affectation de postes et dotations).

La gouvernance est de qualité.

Le grand nombre d'unités de recherche impliquées, ressortissant à des champs disciplinaires variés, crée un contexte favorable au développement des synergies pluridisciplinaires, telles qu'elles sont préconisées dans les projets des MSH.

La présence du Labex ITEM, hébergé dans les locaux de la MISH, peut favoriser les coopérations avec cette structure.

La MSH joue un rôle de pôle d'attractivité envers d'autres régions alpines et transalpines, par les programmes mis en place.

La présence au sein de l'organigramme de l'USR d'emplois spécialisés de soutien à la recherche est un avantage réel.

Les actions conduites au bénéfice des Ecoles Doctorales du site constituent un atout certain.

La politique de diffusion de la recherche auprès d'un public élargi est efficace.

### Points faibles et risques

La disparition de l'emploi de secrétaire général pourrait fragiliser le dispositif.

L'intégration de la SFR « Santé et Société » pourrait bien être un projet pertinent dans le cadre de la restructuration de la recherche sur le site grenoblois, en lien avec l'intégration des 3 universités grenobloises en une université unique (2016). Elle peut favoriser la synergie pluridisciplinaire mais elle peut aussi créer un déséquilibre des forces de recherche si cela ne correspond pas à une véritable intégration. Le programme transversal « Risques ordinaires, Crises extra - ordinaires » peut faire contrepoids à ce risque. Le risque de déséquilibre susceptible de

résulter de l'intégration de la SFR « Santé et Société » tient notamment au constat que le volume de la présentation de ce programme est le double de celui de chacune des présentations des autres programmes.

### Recommandations

Il serait important de réaffecter le poste de secrétaire général à la structure ou de renforcer les solutions mises en place (missions confiées à un autre agent).

Il faudrait préciser les conditions d'intégration de la SFR « Santé et Société » dans l'ensemble du dispositif scientifique.

Il faudrait veiller à associer le plus grand nombre possible d'unités de recherche aux programmes.

Il faudrait continuer de développer les relations avec les autres MSH dans le cadre du Réseau.